

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : catherine Lacasse

<https://www.cadre21.org/membres/fcb4d50be82f1855e42ddb4d>

Date d'obtention : 2021-04-08 13:34:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode sexto va permettre d'intervenir plus rapidement et de régler la situation en moins de 4 jours au lieu de plusieurs semaines.

La méthode va nous guider dans nos questions, afin de ne pas nuire à une enquête de police ou au processus judiciaire. Donc, plus encadrer dans la façon d'intervenir.

En suivant la méthode, nous allons pouvoir limiter la propagation des photos ou vidéos à connotation sexuelle.

Grâce à la méthode, nous allons pouvoir bien accompagner le jeune, sa famille, les gens impliquer dans la situation afin de mettre fin à la situation. Le jeune pourra se sentir davantage en sécurité à l'école, grâce à nos interventions rapides.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va me permettre de poser les bonnes questions et de ne pas nuire aux procédures judiciaires.

La méthode va m'aider à prendre toutes les bonnes informations pour faire parvenir ensuite à la police.

Le fait de suivre la trousse me rassure et va me permettre de faire les étapes dans le bon ordre.

Ce sera un super outil pour m'aider à aider les élèves.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il est important de ne jamais consulter les images ou vidéos à caractère sexuel lorsque l'élève me confie qu'il a en sa possession. Par contre, utiliser la trousse dès que l'élève me mentionne que la situation a un rapport avec du sexage. Faire attention que la situation peut dégénéré rapidement et prendre la situation au sérieux (comme toujours).